

RAPPORT



NOTE DE CADRAGE

Site Natura 2000 « Étangs de l'Armagnac »

FR7300891

Mars 2026



Avec le soutien financier de



Cofinancé par l'Union européenne



Auteurs

GIRARD Hugo, Chef de projets Natura 2000, ADASEA du Gers
MOUGINS Camille, Chargée de missions Natura 2000, ADASEA du Gers
MEUNIER Sabrina, Responsable Transition écologique et énergétique, PETR
Pays d'Armagnac

Table des matières

Auteurs.....	2
CONTEXTE.....	3
PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000 ET SES ENJEUX	3
Le site Natura 2000 des « Étangs de l'Armagnac »	3
Les enjeux.....	4
LA DÉMARCHE NATUR'ADAPT.....	5
L'ambition	5
Périmètre de l'étude	6
Première liste des objets d'analyse.....	7
Qui sera mobilisé ?	8
Articulation avec les démarches en cours.....	8
Calendrier	9



CONTEXTE

Le changement climatique constitue un défi majeur pour la gestion des aires protégées. Pour accompagner les gestionnaires, Réserves Naturelles de France (RNF) a coordonné le LIFE Natur'Adapt de 2018 à 2023 avec pour objectifs de développer et de tester une méthodologie permettant d'intégrer le changement climatique dans les pratiques de gestion.

Les spécificités de la politique Natura 2000, notamment la concertation et la gouvernance avec les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'objectifs, nécessitent une adaptation de la méthode pour les sites Natura 2000. RNF a donc lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à sélectionner 5 sites Natura 2000 pilotes pour tester la démarche Natur'Adapt et contribuer à l'adaptation de la méthodologie.

Le PETR Pays d'Armagnac, structure porteuse de l'animation, et l'ADASEA du Gers, structure animatrice, ont répondu à cet AMI en proposant le site Natura 2000 des « Étangs de l'Armagnac » (FR7300891) comme site pilote.

L'AMI finance l'accompagnement par RNF de la mise en place de la méthodologie Natur'Adapt mais pas le temps de travail nécessaire à sa réalisation. Il a donc été demandé à la Région Occitanie (autorité de gestion) un financement supplémentaire à l'animation du site pour mener à bien cette action.

PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000 ET SES ENJEUX

Le site Natura 2000 des « Étangs de l'Armagnac »

Le site Natura 2000 des « Étangs de l'Armagnac » (FR7300891), a fait l'objet d'une première proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC) en 1998 et désigné site Natura 2000 (zone spéciale de conservation, ZSC) par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2008. Un premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site a été validé par le comité de pilotage local (COPIL) le 02 juillet 2003, à la suite de sa révision un DOCOB II a été approuvé par le COPIL le 07 septembre 2018.

Le site se trouve au Nord-Ouest du département du Gers, à l'extrême Ouest de la Région Occitanie. D'une superficie de 1 028 ha, il se compose de 7 entités sur 3 bassins versants (la Douze, la Gélise et l'Estampon) :

- 5 entités avec des étangs, des bassins ou mares annexes dont les bassins versants sont à vocation agricole,
- 1 secteur inondable en bord de la rivière Douze,
- 1 zone forestière marécageuse associée à des landes, limitrophe avec le département des Landes.

Ce site Natura 2000 a la particularité d'avoir inscrit dans son DOCOB, à la suite des ateliers de concertation, la mise en place d'une zone d'influence pour chaque entité. En effet, le contexte physique du site et les activités se déroulant sur le bassin versant requièrent la mise en place de mesures sur cette zone d'influence afin d'assurer la conservation des espèces et des milieux liés notamment à la qualité de l'eau. Ces zones d'influence ne présentent pas forcément d'habitat d'intérêt communautaire, situés en grande partie dans



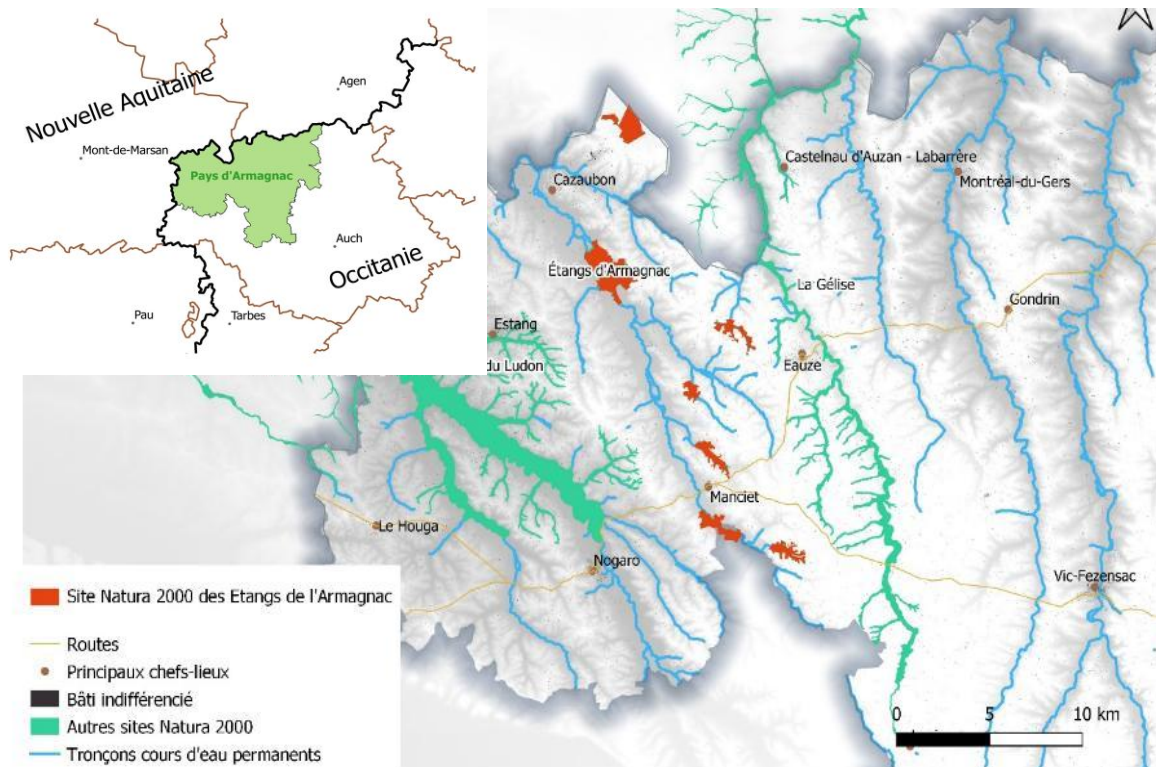
le périmètre du site Natura 2000, mais elles jouent un rôle primordial dans la préservation en bon état des étangs et des habitats qu'ils représentent.

Pour les entités situées sur de petits affluents de la rivière Douze (Soucaret, Pouy, Escagnan, Hitère), la zone d'influence correspond à la partie amont des bassins versants de ces affluents jusqu'à la partie aval du site Natura 2000.

Pour les entités du Moura et de Sainte Fauste situées en partie dans le lit majeur de la rivière Douze, l'ensemble du bassin versant n'a pas été pris en compte, la zone d'influence correspond uniquement aux versants les plus proches du site Natura 2000 jusqu'à la première route. Pour le Moura, une zone d'influence a été ajoutée en amont sur le bassin versant d'un affluent proche à la suite de la révision du DOCOB.

Il ne s'agit pas de périmètre réglementaire, il facilite seulement la mise en place de mesures agricoles (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sur ces zones ou de justifier la recherche d'autres financements afin d'assurer la préservation des enjeux Natura 2000.

Le site Natura 2000 et sa zone d'influence représentent un total de 4 449 ha.



Les enjeux

Le site, situé au cœur du Bas-Armagnac, repose sur une entité morfo-pédologique originale à l'ouest de l'Occitanie. Le sous-sol est composé de sables fauves du Tertiaire, recouverts de bouldiers récents, générant des sols majoritairement sableux et acides. L'infiltration de l'eau y est généralement facilitée, sauf dans les secteurs où la bouldière forme une couche épaisse, favorisant alors l'apparition de zones marécageuses. Ces caractéristiques ont conduit, dès le Moyen Âge, à l'aménagement de nombreuses retenues d'eau utilisées pour l'énergie hydraulique, l'irrigation, la pisciculture et la fertilisation des terres. La succession de créations et de reconstructions d'étangs a façonné un territoire à dominante humide,



propice au développement d'écosystèmes spécifiques. Le site résulte ainsi d'une adaptation progressive des espèces à des perturbations d'origine anthropique.

Ces étangs eutrophes et leur végétation associée (végétation flottante et boisements alluviaux) abritent la population de Cistude d'Europe la plus importante de l'ex-Région Midi-Pyrénées. Les prairies en bordure de cours d'eau et à proximité des étangs sont des habitats pour de nombreuses espèces faunistiques (Cuivré des marais, Damier de la succise, Cistude d'Europe, ...) et floristiques (Fritillaire pintade, orchidées, ...). L'entité située sur l'ancien marais conserve des habitats et des espèces liées aux milieux humides ainsi qu'une vieille forêt avec de forts enjeux forestiers.

De nos jours avec l'impact du changement climatique, les enjeux liés à la ressource en eau, tant en qualité (pression agricole, sensibilité pédologique) qu'en quantité (variabilité des niveaux, capacité d'adaptation des milieux) sont importants. Si certaines espèces se maintiennent encore, l'emprise des habitats naturels tend à diminuer soumis à différentes pressions. Dans ce territoire à dominante agricole, l'enjeu repose également sur le dialogue avec les exploitants afin d'accompagner une évolution significative des pratiques.

LA DÉMARCHE NATUR'ADAPT

L'ambition

Si ce site Natura 2000 s'engage dans la démarche d'éprouver la méthodologie Natur'Adapt pour les sites Natura 2000, c'est d'abord une volonté d'utiliser le site comme zone expérimentale et de l'équipe en charge de l'animation de monter en compétences et disposer d'outils pour comprendre et s'adapter au changement climatique. Les événements climatiques observés ces dernières années (printemps précoce, canicule, sécheresse, épisodes pluvieux intenses, ...) révèlent déjà les effets de ce changement climatique. Au regard des espèces et des habitats à enjeux identifiés ainsi que des activités socio-économiques structurantes du site (pisciculture, agriculture...), il est indispensable de mesurer précisément ces impacts afin d'adapter la gestion de manière cohérente, partagée et opérationnelle, avec l'ensemble des acteurs concernés.

De plus, la démarche Natur'Adapt offre l'opportunité de redynamiser l'engagement autour de la politique Natura 2000 et de renforcer l'animation territoriale. L'accompagnement proposé dans ce cadre permettra d'identifier les orientations du DOCOB à consolider, celles à faire évoluer et, le cas échéant, celles à réinterroger.



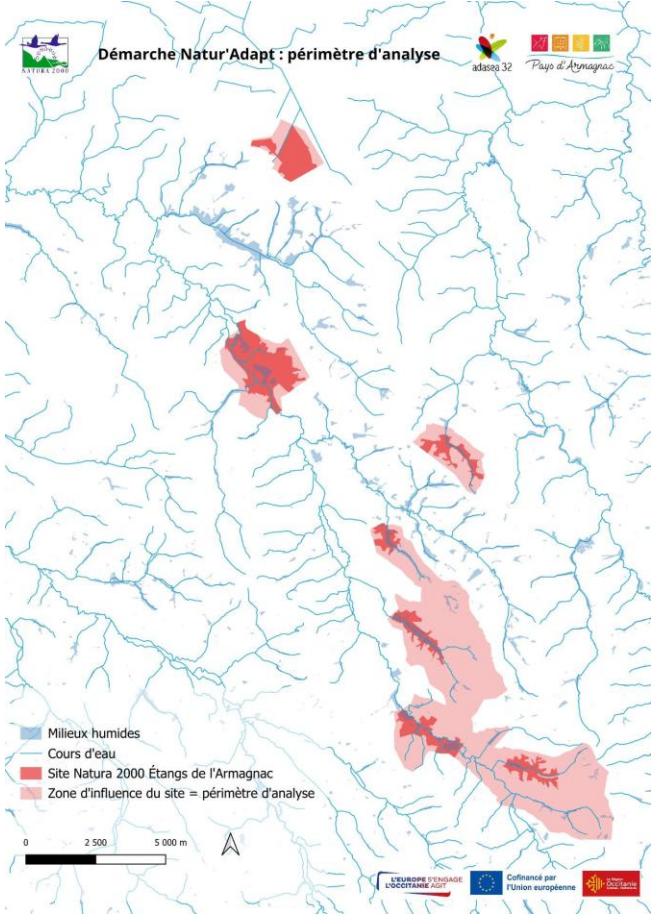
En ce sens, le travail sur la trajectoire climatique du site constituera un outil d'aide à la décision pour hiérarchiser les priorités : concentrer les efforts sur les éléments les plus résilients, adapter les pratiques lorsque cela est possible, et anticiper, lorsque nécessaire, les évolutions inéluctables. Ce travail pourra inspirer la mise en place d'autres actions d'adaptation à l'échelle du PETR Pays d'Armagnac.

Pour accompagner la démarche, un stage de 5 mois (avril à août 2025) permettra la réalisation de la phase d'analyse prospective et aboutira à la rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et du récit prospectif. Ces rendus serviront de support à la suite de la démarche qui sera mise en œuvre par l'ADASEA, toujours pour le compte du PETR Pays d'Armagnac.

Périmètre de l'étude

Le périmètre d'étude concernera les 7 entités du site Natura 2000 et leur zone d'influence. Cette échelle (bassins versants des entités) permet de prendre en compte les activités et les actions de gestion les plus influentes sur les enjeux du site Natura 2000 mais aussi d'avoir une bonne représentativité des activités humaines sur le territoire.

Toutefois, l'échelle du bassin versant de la Douze pourra être utilisé pour une réflexion plus large et notamment pour s'articuler avec des démarches existantes comme le Projet de territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) de la Douze.





Première liste des objets d'analyse

CLIMAT	
Nombre de jours chauds	Impact sur les milieux humides et les espèces qui y vivent
Nombre de jours secs	Impact sur les milieux humides et les espèces qui y vivent
Débits des cours d'eau	Impact sur le développement des espèces aquatiques et du fonctionnement des cours d'eau et des zones humides
Cumuls précipitations par mois	Impact sur le bon état des zones humides
Nombre de jours de vents (orientation et force)	Impact sur l'évapotranspiration et l'assèchement des sols (accentuation de la sécheresse)
Températures eau de surface (rivière et étangs)	Indicateur affectant le développement des espèces aquatiques
Fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes	Forts impacts sur les milieux et les espèces
Nombre de jours de gel	Printemps précoce, augmentation des "parasites"

ACTIVITES HUMAINES	
Agriculture	Activité dominante sur la zone d'influence du site N2000 (ressource en eau, eutrophisation, érosion, ...)
Élevage	Maintien des prairies - Déclin de l'élevage
Irrigation	Ressource en eau (pompage étang, cours d'eau)
Pisciculture	Maintien des étangs en bon état
Tourisme et loisirs	Fréquentation - Tourisme vert
Sylviculture	Plantation monospécifique - Filière bois et bois énergie
Chasse	Interaction faune sauvage et agriculture

GESTION	
Contractualisation	Quels outils (contrats N2000, MAE) ? Quelle souplesse ? Évolution des dates de fauche, des périodes de pâturage
Sensibilisation grand public	Intégration des effets directs et indirects du changement climatique dans la sensibilisation des différents publics
Accompagnement des acteurs	Appréhension du changement climatique et des effets direct et indirects sur les milieux et le paysage
Suivis scientifiques	Besoin de suivis de la flore/de la faune / de la fonctionnalité des milieux
Gouvernance et partenariats	Renforcement des partenariats - Prise en compte de N2000 dans les documents de planification/stratégiques

PATRIMOINE NATUREL	
Milieux humides/aquatiques	Enjeu majeur du site (étangs, mares, cours d'eau, prairies humides)
Prairies	Habitats de nombreuses espèces
Espèces liées aux milieux humides	Regroupement des espèces faunistiques (amphibiens, Cistude d'Europe, Cuivré des marais, Agrion de Mercure) et floristiques (Fritillaire pintade, herbiers aquatiques, ...) : espèces protégées ou patrimoniales du territoire
EEE	Présence et arrivée de nouvelles espèces
Corridors boisés	Linéaires de haies, de ripisylve et arbres isolés : habitat et déplacement de la faune dont insectes du vieux bois et chiroptères
Vieille forêt	Boisement remarquable dans la plaine

Cette liste est évolutive et est donc susceptibles d'évoluer au cours de la démarche Natur'Adapt. Des objets d'analyses pourront être regroupés ou priorisés.



Qui sera mobilisé ?

L'acceptation et la légitimité de cette démarche d'adaptation au changement climatique ne sera acceptée que si l'ensemble des acteurs du territoire sont inclus dans la démarche. Il apparaît essentiel de mobiliser, d'informer et d'inclure 5 grandes catégories :

- **Gestionnaires du site** : agriculteurs, pisciculteurs, forestiers, propriétaires d'étangs (particuliers, CEN Occitanie et Conseil Départemental du Gers), Nature en Occitanie (propriétaire de la vieille forêt), *pour recueillir leur vision du changement climatique, son impact et les pistes d'adaptation.*
- **Élu.e.s** du territoire et comité syndical du PETR Pays d'Armagnac *pour les sensibiliser et inscrire la démarche dans une volonté plus large d'intégration du changement climatique.*
- **Scientifiques et naturalistes** : Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, Nature en Occitanie, Laboratoire GEODE, Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées *pour apporter leur expertise et aider à évaluer la vulnérabilité des objets au changement climatique.*
- **Acteurs du territoire** : Arbre et Paysage 32, CNPF Occitanie, Fédération Départementale de Chasse, Fédération Départementale de Pêche, Chambre d'Agriculture, Syndicat Mixte du Bassin Versant Midour Douze, animatrice du site Natura 2000 de la Gélise, EPTB Adour, CPIE Pays Gersoises, Offices de Tourisme *pour recueillir leur vision du changement climatique, son impact et les pistes d'adaptation.*
- **Les équipes du PETR Pays d'Armagnac et de l'ADASEA du Gers**

Bien évidemment, l'ensemble des membres du COPIL du site Natura 2000 sera informé et invité à participer s'il le souhaite.

Tout au long de la démarche, ces acteurs seront impliqués pour :

- Recueillir leur perception du changement climatique, leurs positions par rapport à leurs activités (via des entretiens, des questionnaires et des ateliers de concertation)
- Echanger sur les avancées
- Participer aux restitutions

Articulation avec les démarches en cours

Ce projet s'inscrit dans des stratégies et outils régionaux et départementaux plus larges de planification et d'aménagement du territoire qui visent à inclure le changement climatique (SRADDET Occitanie 2040 SCoT de Gascogne et SAGE Midouze). Et plus localement à l'échelle du PETR Pays d'Armagnac avec les Cahiers de la transition en Pays d'Armagnac (adaptation du modèle des Plan Climat Air Énergie Territorial) qui cherchent à planifier les transitions et à adopter une feuille de route opérationnelle, le Programme Agro-Environnementale et Climatique pour la mise en place de mesures sur les parcelles agricoles, l'élaboration du PLUi Grand Armagnac ou encore le Projet de Territoire de Gestion de l'Eau de la Douze (PTGE Douze) en cours.

Il est essentiel d'assurer la bonne articulation entre l'ensemble de ces outils et la démarche d'adaptation du site au changement climatique.



Calendrier

Phase	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27
<p>Immersion et cadrage</p> <p>Suivi du COOC Natur'Adapt</p> <p>COPIL N2000 : Annonce site retenu et présentation démarche</p> <p>Note de cadrage</p>	[Orange bar]																
<p>Analyse prospective</p> <p>Analyse bibliographique des objets</p> <p>Rencontre des acteurs du territoire</p> <p>Ateliers de concertation</p> <p>Rédaction du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité</p> <p>Validation du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité</p>					[Yellow bar]												
<p>Adaptation de la gestion</p> <p>Ateliers de concertation</p> <p>Rédaction du plan d'adaptation</p> <p>Validation du plan d'adaptation</p>												[Green bar]					
<p>Bilan et capitalisation</p> <p>Contribution au retour d'expérience, COOC</p> <p>Bilan au COPIL</p>																[Blue bar]	



naturadapt.com

Le projet LIFE Biodiv'France vise à intégrer les enjeux du changement climatique dans la gestion des espaces naturels protégés ultramarins ainsi que des sites Natura 2000 (pour la part volet climat au sein de RNF). Coordonné par l'OFB, il se déroule sur une période de 9 ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2032, pour un budget total de 50.45M€.

- Des actions permettant d'homogénéiser les données sur la gestion des aires protégées,
- Développer des réseaux partenariaux d'aires protégées sur des sujets à enjeux,
- Accompagner les gestionnaires vers une gestion intégrée des aires protégées à différentes échelles,

Les différents outils et méthodes sont expérimentés sur six réserves partenaires du projet, puis seront revus et testés sur 15 autres sites avant d'être déployés aux échelles nationale et européenne.

Avec le
soutien
financier
de



**BIODIV'
FRANCE**



LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr - LIFE #CC

#NATURADAPT

Mars 2026